

donateurs et les gouvernements africains, ainsi qu'avec les pays de transit;

- aide technique et financière aux transports, au stockage et à la distribution de l'aide alimentaire aux victimes de la sécheresse et de la famine;
- aide financière au Fonds spécial de secours aux victimes de la famine africaine et de la sécheresse, créé en novembre 1984 par l'OUA;
- transferts de technologies appropriées et développement technologique local.

• Une association au niveau international

L'autre message émis par la conférence nationale concernait la nécessité, pour le Canada, de continuer à respecter l'appel des leaders africains en faveur d'une nouvelle association internationale. Dans son discours, David MacDonald fit remarquer que les premiers signes d'une importante collaboration apparaissaient déjà dans les déclarations de l'OUA et du groupe d'experts du Sommet de Bonn. La séance extraordinaire des Nations Unies n'étant pas loin, il est extrêmement important que des pays comme le Canada saisissent cette possibilité. « Nous avons l'occasion unique de concevoir un engagement et une collaboration à long terme permettant d'atteindre notre objectif d'éradication de la famine. »

De concert avec les gouvernements, les ONG pourraient également jouer un rôle efficace sur la scène internationale. Edgard Pisani, président du comité préparatoire de la séance extraordinaire sur l'Afrique (ONU), déclara que les ONG ont trois rôles à jouer au niveau international, dont le premier est d'aider à la création d'organismes non gouvernementaux dans les pays africains. Cependant, il existe des différences radicales entre les organismes bénévoles de l'Amérique du Nord et ceux de l'Afrique.

Il faut bien comprendre qu'en Afrique les nations sont faibles; et parce qu'elles sont faibles, elles ont tendance à utiliser leurs capacités au renforcement de l'État, et cela parfois aux dépens de la société civile. Les ONG furent créés pour contrebalancer cette tendance, et ce fut là une révolution politique d'une portée insoupçonnée.

Le deuxième rôle des ONG locaux est de demeurer en contact étroit avec l'ensemble de la société africaine, offrant la technologie, le savoir-faire et l'autonomie des res-